



CULTURE

MÉDIATHÈQUE : UN DÉCONFINEMENT QUI SERA PROGRESSIF

Mis en ligne le 10 mai 2020

Conformément aux préconisations du comité consultatif inter-associatif incluant notamment l'ABF (Association des Bibliothécaires de France) ainsi qu'au plan de déconfinement progressif des services municipaux de la commune, la médiathèque ne rouvrira pas ses portes à la date du 11 mai.

Les bibliothèques sont des lieux de regroupement et de flux. La présence d'un public intergénérationnel multiplie les risques pour les populations vulnérables (seniors par exemple) mais aussi pour le public très jeune (petite enfance) qui ne sait pas ou ne peut pas respecter les gestes barrières. Par ailleurs, la consultation en libre accès peut favoriser la propagation du virus par les collections (livres, disques, DVD, jeux etc.) puisque la durée de vie du virus sur des surfaces plastiques ou papier est de plusieurs jours. Le maintien de la distanciation physique impose par également, nécessairement, des réaménagements des locaux des bibliothèques (banque d'accueil, places de lecture, circulations).

L'équipe est donc actuellement en train de finaliser la première étape de ce déconfinement progressif qui prendrait la forme d'un service de prêts/retours compatible avec les normes sanitaires et la distanciation nécessaire. Ce service serait effectif probablement à partir de début juin. Nous vous donnerons ses modalités sitôt celles-ci actées. Ce sera un premier pas vers le retour (enfin) à la normale que nous espérons tous.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.